

**H.E. Ban Ki-moon**  
**Secrétaire Général Nations Unies**  
**New York, NY 10017, USA**

Palaiseau, le 1<sup>er</sup> avril 2016

**Objet: Lettre d'adhésion au Global Compact**

Honorable Secrétaire-Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que la société SOGEPARK soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement.

Notre COP contiendra trois éléments :

- Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes
- Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
- Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre compagnie ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte mondial.

Meilleures salutations,



Monsieur Yann ALBOUY  
Directeur Général

